

Mention d'information

Entretiens personnalisés par téléphone portant sur le dépistage organisé du cancer colorectal

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Entretiens personnalisés par téléphone portant sur le dépistage organisé du cancer colorectal » dont la finalité est la réalisation d'une campagne téléphonique de prévention permettant de sensibiliser les assurées âgées de 53 ans au dépistage du cancer colorectal et de les inciter à se faire dépister.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- Données de santé

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 2 ans, à compter de la date de constitution du fichier d'appel.

L'accès aux données est réservé aux agents habilités de la CCMSA, ainsi qu'à deux sous-traitants (ISO et ILHUP) en charge d'effectuer les entretiens téléphoniques.

Le traitement s'effectue au titre de la mission d'intérêt public.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition.

Les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07